



Le **district Normandie - Île-de-France**, organisateur, a souhaité traiter un sujet qui intéresse les adhérents de la Sim, tant utilisateurs que fournisseurs de matériels mobiles ou d'installations fixes, mobilisés par la sécurité de leurs installations et leurs obligations réglementaires.

Garantir la sécurité des machines pour le traitement mécanique des minéraux, dès leur conception

Présentation de la nouvelle norme européenne NF EN-1009

Jeudi 10 juin 2021

Ressources à télécharger

- Support de l'orateur
- Liste des participants
- Programme de la web conférence

Autres informations

- Résultats de l'enquête de satisfaction
- Visionnez la vidéo



**District ILE de FRANCE
NORMANDIE**

Web Conférence du 10 juin 2021

**Sécurité des machines & installations
dès la conception
Norme Européenne EN 1009**

Devenir membre



Garantir la sécurité des machines pour le traitement mécanique des minéraux, dès leur conception

Présentation de la nouvelle norme NF EN 1009

Exploitants de carrières, producteurs de minéraux industriels, de ciment, de chaux et de plâtre, professionnels du recyclage... fournisseurs de matériels mobiles ou d'installations fixes... Bon nombre d'acteurs de l'industrie minière sont concernés par la nouvelle norme de sécurité des machines pour le traitement mécanique des minéraux et des matières solides similaires. La publication récente de la **série de normes NF EN 1009-1 à 5** est l'occasion pour la Société de l'Industrie Minière de la présenter en conférence sur le Web ; une première.

Ce jeudi 10 juin 2021 à 14 h, plus de 25 adhérents de la Sim se montrent assidus dès l'accueil par **Jean-Emmanuel Durand**, ex directeur matériel délégué d'Eurovia et actuel président du district Normandie - Île-de-France de la Sim à l'initiative de l'évènement. **Jérôme Bernigaud**, responsable amélioration continue *systems* chez Metso Outotec et membre du comité de ce même district expose son propos en 35 minutes. En tant qu'expert au sein de l'UNM 453 assurant le suivi du groupe de travail européen CEN/TC151/WG9 en charge de la rédaction de cette norme, puis président depuis deux ans, il est aux premières loges.

La partie 6 concernant les unités mobiles est en cours d'enquête publique.

Grâce à l'implication d'Evolis et du secrétariat assuré par l'UNM, les travaux de rédaction ont débuté en 2010 pour aboutir à la publication des parties 1 à 5 à l'été 2020. La partie 6 concernant les unités mobiles est en cours d'enquête publique. Cette série est dite "de type C" car elle stipule des exigences propres au type de machine que sont les alimentateurs et convoyeurs à bande, les concasseurs & broyeurs et les cribles et débourbeurs. Le respect de ces exigences donnera présomption de conformité à la Directive Machines 2006/42/CE rendue obligatoire depuis sa transcription dans le code du Travail et autorisant le marquage CE pour les phénomènes dangereux qu'elle couvre.



La notice d'instructions doit contenir entre autres, des instructions de maintenance et d'inspection.
© Metso Outotec

Pour toutes ces machines, la norme définit par exemple les dimensions minimales d'une trappe d'accès pour les opérateurs de maintenance. Des exigences sur le pilotage, les niveaux de sécurité requis pour les capteurs, les arrêts d'urgence et sur la maintenance sont aussi définies. Pour chaque machine, des exigences spécifiques sont précisées. Concernant les cribles, par exemple, la participation de l'INRS a permis de spécifier des exigences en termes d'ergonomie améliorant les conditions de travail des opérateurs de maintenance. L'orateur précise que cette série de normes s'applique aux installations neuves et peut aussi servir dans certains cas de modification d'installations déjà en service.



Des dérogations sont apportées aux parties 1 à 6 pour garantir la mobilité de la machine.
© Metso Outotec

Le débat qui suit rend compte de l'intérêt à appliquer cette norme pour une commande de matériel au niveau européen. L'inquiétude quant au risque de surcoût de mise en œuvre laisse place au fait que l'implication de toutes les parties prenantes en amont (exploitant, maintenance, préventeurs...) et dès la conception des installations, engendre une maîtrise des coûts d'exploitation qui compense le surcoût initial et assure un meilleur niveau de sécurité pour les opérateurs.

Après cette première réflexion collective sur l'applicabilité de la série de normes NF EN 1009-1 à 6, la Sim vous invite à un second temps de partage cette fois-ci en présentiel.

Rendez-vous à la conférence-débat des organismes professionnels Evolis et UNPG mercredi 20 octobre à 16 h 30 à Lille Grand Palais lors du 70^e Congrès-Exposition de la Sim.

Intervenants

- Conférencier : **Jérôme Bernigaud**, président de l'UNM 453 (Union de normalisation de la mécanique), Responsable Technique et Amélioration Continue – Systems – Melso:Outotec, membre du comité du district Normandie - Île-de-France de la Sim.
- Organisateur : **Jean-Emmanuel Durand**, président du district Normandie - Île-de-France de la Sim.
- Animateurs : **Jean-Emmanuel Durand** avec **Bertrand Moriceau**, directeur Communication numérique de la Sim.

